REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministre de L'Agriculture et du Développement Rural et de la Pèche

WILAYA D'OULED DJELLAL

Direction des Services agricoles

IDENTIFICATION FISCALE N° : 422014000051007

Cité administrative nouvelle ville Ouled Djellal

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles N° 112 de la loi N° 12-23 du 05/08/2023 fixant les règles relatives aux marchés publics et Conformément aux dispositions des articles **65,72,82 et 161** du décret présidentiel **N° 15/247 du 16/09/2015** portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Direction des Services agricoles de la Wilaya d'Ouled Djellal, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés au Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence des Capacités Minimales **N° : 05 /2026**

ouverture du piste agricoles 80 km destiné les cultures stratégique W Ouled djellal

Publie aux quotidiens nationaux **ELtahrire** en arabe le : 17/06/2026, **Aljazaire** en français le 06/07/2026 Ainsi que le BOMOP, qu'après l'évaluation des offres, La marchés est attribué provisoirement à:

Désignation du projet	ETB	NIF	Note Globale TECH-NIQUE	Montant de l'offre (avant correction)	Montant de l'offre (après correction)	Délais de réalisation MOIS	Critère d'évaluation
Lot01 Commune de Doucen sur une distance de 15km : -CC74 jusqu'au groupement CHAROUF sur une distance de 03 km. - RN46A vers groupement KOURDI sur une distance de 1.5 km. - RN46A vers vers zone SIDI ABDELKADER sur une distance de 02 km.et CC14 vers groupement KADRI sur une distance de 02 km. - CW05 vers L'évitement du chemin communal sur une distance de 1.5 km. - CC 19 VERS groupement de BENHAMED sur une distance de 02km. TEGRAYA vers groupement de CHAIB DRAA sur une distance de 03 km.	SARL EL HILAL SERVISES LEHLALI AMAR	001207024314792	76	32 237 100.00	32 237 100.00	04	Qualifier techniquement et moins disant
Lot02 **Commune de CHAIBA sur une distance de 13.5 km :** - la piste agricole vers groupement de SEROUH sur une distance de 06 km. CW60 vers groupement BOUCHERITE sur une distance de 7.5 km.	SARL L'UNION DES ETUDES ET REALISATION GRAIMOU LAKHDAR	001307024318335	75	30 469 950.00	30 469 950.00	05	Qualifier techniquement et moins disant
Lot03 **Commune D'OULED DJELLAL sur une distance de 12KM:** - l'évitement vers KAF ETTRAB sur une distance de 04 km. - CC vers FEIDH EL HILAL sur une distance de 04 km. RN116 vers la zone de DEIFAL sur une distance de 04 km.	SARL FUTUR WAY MEDJOURI SAID	000739054297005	68.75	27 286 700.00	27 286 700.00	04	Qualifier techniquement et moins disant

Lot04 **Commune de BESBES sur une distance de 17KM** : - CW60 vers BEN HOUARA sur une distance de 05 km. - CW60 vers OUCHENE sur une distance de 02 km. - CC53 vers EL HIDAJ sur une distance de 03 km. fin de la piste agricole vers El SEKAB sur une listance de 07 km.	SARL ETPH DERKAOUI MADANI	099817030215827	81	31 939 600.00	31 939 600.00	04	Qualifier techniquement et moins disant
Lot 05 **Commune de SIDI KHALED sur une distance de 7.5KM**: - SKHEIFA vers ARICHE EL HAMOULA sur une distance de 4.5km. CW60 vers zone de DAYAT EL GHOBAR sur ıne distance de 03km.	ETPH CHAREF BEN TAYEB	1631728004215 3	82	16 594 550.00	16 594 550.00	01	Qualifier techniquement et moins disant
Lot 06 **Commune de RAS EL MIAD sur une distance de 15km :** - la route revêtu (route de la cimetière) Douihba et la zone de LAKRAS 1+2 sur une distance de 7.5km. - CW60B Forage el KERMA 1+2 sur une distance de 7.5km	EURL EXPERT KY KHENNOUFA YACINE	00205022662148	75	30 196 250.00	30 196 250.00	04	Qualifier techniquement et moins disant

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détailles de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapproche, de nos services au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Les soumissionnaires contestant cette proposition, peuvent introduire leurs recours auprès la commission des Marchés publics de la Wilaya d' Ouled Djellal dans un délai de **(10) jours** a partir de la première publication du présent avis d'attribution provisoire dans la presse quotidienne nationale ou BOMOP ,si le dixième jours coïncide avec un jour férié ou un jour de repose légal , la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant conformé ment a l'article **56**du décret présidentiel **N° 12/23 du 05/08/2023** portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .